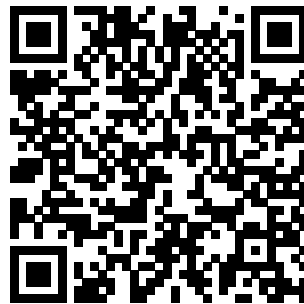


Écrit par Echo du Mardi le 22 avril 2024

MAISON À USAGE D'HABITATION à CARPENTRAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 22 avril 2024 sous réserves d'incidents

Adjugé à 147 000,00 euros

Ecrit par Echo du Mardi le 22 avril 2024

Type de bien : Maison à usage d'habitation
Mise à prix : 86.000,00 € (quatre-vingt-six mille euros)
Localisation : CARPENTRAS (84)
Adjudication : MARDI 25 JUIN 2024 à 10H30
Avocat poursuivant : Maître Lionel FOUQUET



**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT**



Sur la commune de **CARPENTRAS (84)**,
189 chemin du Moulin des Vignes,
Une maison à usage d'habitation
avec garage et terrain attenant
Cadastrée **section CW n° 637**
d'une contenance de 5a00ca

Mise à prix : 86.000,00 € (quatre-vingt-six mille euros)

VISITE : LE LUNDI 10 JUIN 2024 DE 11H A 12H SUR PLACE, effectuée par la SCP BOURDENET



Écrit par Echo du Mardi le 22 avril 2024

ANTONIN, Commissaire de justice à Carpentras, (Tél. : 04 90 63 01 47)

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 25 JUIN 2024 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : une maison d'habitation de 140 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée comprenant :
Au rez-de-chaussée : Salon-salle à manger ouvert sur une cuisine,
Demi-étage : wc et douche, chambre, terrasse,
Premier étage : wc, salle de bains, 2 chambres
Garage.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est occupé par le propriétaire.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 23/11.
- Après d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,
Le 18 avril 2024

Lionel FOUQUET

3955674